

Apprentissage et handicap

Atelier Pour aller plus loin

SAPIENS

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
PÉDAGOGIQUE

U-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

L'équipe SAPIENS USPC



Antoinette Bouziane
Directrice



Morgane Maridet
Conseillère
pédagogique



Elise Herlicq
Conseillère
pédagogique



Marine Lanteri
Conseillère
pédagogique



Danielle Cabrera
Ingénieure
audiovisuel



**Michael
Freudenthal**
Game Designer

Intervenantes extérieures



Annabelle Duval
Responsable Service
d'Accompagnement Santé et
Handicap
Paris Descartes



Charlotte Tempier
Chargée de missions
Ingénierie pédagogique
Sciences Po

Les objectifs de l'atelier de formation

A l'issue de cet atelier, vous serez en mesure de...

- ✓ Instaurer une démarche de pédagogie inclusive dans son enseignement
- ✓ Comprendre les impacts cognitifs des différentes formes de handicap pour l'enseignement/apprentissage
- ✓ Se doter d'outils et de méthodes facilitant la démarche d'évaluation inclusive
- ✓ Échanger et partager entre pairs

La démarche de pédagogie inclusive

Repenser son cours selon une approche inclusive, c'est diversifier ses méthodes d'enseignement et d'apprentissage, varier ses stratégies d'évaluation, revisiter son site de cours ou adapter son enseignement, tout en respectant les intentions pédagogiques du cours et sans réduire le niveau d'exigence.

L'objectif de cette démarche est de répondre aux façons d'apprendre de toutes les individualités et donc, aux personnes en situation de handicap.

Dans une perspective inclusive, les approches retenues tendent à répondre à tous les apprenants et à leurs besoins d'apprentissage ; la diversité est vue comme la normalité.

Les cellules mission handicap de USPC

- ▶ Paris 3 : **Ivan Botte**, Mission handicap, Campus Censier, bureau 21A
- ▶ Paris 5 : **Annabelle Duval**, Service Accompagnement Santé & Handicap, 12 rue de l'école de Médecine (accueil.ash@parisdescartes.fr)
- ▶ Paris 7 : **Emilie Cohen**, Le Relais handicap, Halles aux Farines (RDC) (handicap@univ-paris-diderot.fr)
- ▶ Paris 13 : **Martine Cavalca**, Secteur handicap étudiants (scol-handi@univ-paris13.fr)
- ▶ SciencesPo : **Elsa Geroult**, Pôle Handicap, 56 rue des Saints Pères, bureau 206 (elsa.geroult@sciencespo.fr)
- ▶ INALCO : **Linda Zaoui**, Mission handicap, bureau 3.43 (handicap@inalco.fr)

Missions du service handicap

Pour les étudiants en situation de handicap :

- accompagner les étudiants en situation de handicap
- veiller à la bonne intégration de ces mêmes étudiants
- mener des actions de sensibilisation aux situations de handicap

Pour les enseignants :

- informer et conseiller les enseignants ;
- fournir des ressources pour mieux comprendre les différentes situation de handicap ;
- se renseigner pour apporter des solutions et aider les enseignants à adapter leurs supports de cours.

Être enseignant référent handicap

- un référent de scolarité
- un référent enseignant dans chaque UFR

Missions :

- ▶ mettre en oeuvre des dispositifs d'aménagement à destination des étudiants en situation de handicap ;
- ▶ faire le lien avec les autres enseignants lorsqu'un étudiant souhaite faire connaître sa situation à l'ensemble des enseignants ou lorsqu'il identifie un besoin de médiation entre un étudiant et un enseignant
- ▶ l'enseignant référent est mis à contribution lorsqu'un étudiant a besoin d'un aménagement particulier pour en assurer la cohérence pédagogique

Jeu : Pirate partage

Règles du jeu - Aquarium

Vous êtes une équipe de 4 pirates. Vous venez de trouver un trésor et vous devez vous le partager de manière équitable. Cependant chacun d'entre vous présente un handicap particulier : il y a un malvoyant, un malentendant, un handicapé physique et une personne muette.

Comment allez-vous réussir à communiquer entre vous pour vous répartir équitablement les différents trésors : pierres précieuses, parchemins, boulets de canon et bouteilles de rhum ?

Vous avez 10 minutes pour y parvenir !

Débriefing (5 min)

Retour réflexif

Présentation du Livret réflexif
et
pause réflexive de 3 mn

Activité introductive

One Minute Paper

Qu'est-ce qu'une personne en situation de handicap ?

1 minute, 1 idée par post-it

Activité 1 : les troubles neurocognitifs et conseils pratiques

Jigsaw

1. Regroupez-vous d'abord par lettre et regardez la vidéo suivante :
 - A = les maladies graves : <https://bit.ly/2IbbuP7>
 - B = la dyspraxie : <https://bit.ly/2VdZorZ>
 - C = la double tâche : <https://bit.ly/2uIPKYE>
 - D = l'autisme : <https://bit.ly/2FqKYPH>
2. Répondez aux questions suivantes :
 - Résumez en quelques mots le trouble présenté dans la vidéo ;
 - Identifiez les conséquences de ce trouble sur l'apprentissage des étudiant·e·s ;
 - Listez les conseils pratiques proposés pour adapter votre enseignement.
3. Regroupez-vous par chiffre, et en groupe, présentez rapidement à tour de rôle le trouble sur lequel vous venez de travailler.



Created by monkik
from Noun Project

Pause

Pause réflexive - Retour sur l'activité 1

3 mn pour fixer mes apprentissages

Quelques notions clés

- ▶ **“Personne en situation de handicap”** résulte de l’inadéquation entre les aptitudes, les besoins d’une personne dans son environnement humain et naturel et une tâche à accomplir ou un objectif à atteindre.
- ▶ **“Handicap”** : Art. L. 114 du code de l’action sociale et des familles : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi : **toute limitation d’activité ou restriction de participation** à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d’une altération substantielle, durable ou définitive d’une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psy-chiques, d’un poly-handicap ou d’un trouble de santé invalidant »
- ▶ **“Compensation “** les mesures de compensation sont individuelles et liées au besoin spécifiques de la personne. Ainsi, l’aménagement du cursus, le recours à interprète français/langue des signes Française, coder tel ou tel cours, l’aménagement des postes. Ce sont des mesures individuelles liés aux besoins spécifiques de la personne.”

Quelques notions clés

- ▶ **“Accessibilité”** : Les mesures d’accessibilité, sont des mesures générales indépendantes de la présence effective de personnes handicapées dans l’espace concerné.

Par exemple l’équipement en rampes d’accès, en ascenseurs, l’abonnement à des e-books, l’installation de télé-agrandisseurs, l’accessibilité des informations en ligne, etc. Les mesures d’accessibilité mises en place sont utiles pour tout le monde : par ex, les portes à ouverture automatique seront grandement appréciées par les personnes chargées des livraisons dans l’université.

- ▶ une approche de **sympathie invisible** fondée sur la nécessité constante d’être bienveillant et attentif avec discrétion plutôt que l’**empathie visible**

Le cadre légal

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap permet :

- ▶ la reconnaissance des pathologies psychiques comme handicap
- ▶ la recherche de solutions d'accessibilité et d'adaptation de l'environnement
- ▶ de favoriser une approche inclusive qui prône l'indifférenciation par l'accès de tout à tous
- ▶ d'aménager les enseignements et les modalités de transmission et d'évaluation des savoirs

Les handicaps invisibles

Les troubles cognitifs :

- ▶ la dyslexie : trouble spécifique de l'acquisition du langage écrit
- ▶ la dysgraphie : trouble fonctionnel perturbant l'acquisition de l'écriture
- ▶ la dysorthographe : trouble persistant de l'acquisition et de la maîtrise de l'orthographe
- ▶ la dyscalculie : trouble spécifique des apprentissages touchant la sphère de la numération
- ▶ la dysphasie : trouble spécifique du développement du langage oral
- ▶ la dyspraxie : trouble spécifique du développement de l'apprentissage de la programmation gestuelle
- ▶ l'autisme

Les handicaps invisibles

Les troubles psychiques (ou maladies mentales) :

- ▶ les troubles de l'humeur : dépression, bipolarité
- ▶ les troubles anxieux : anxiété, panique, phobies, etc.
- ▶ les troubles psychotiques : schizophrénie
- ▶ les troubles de l'alimentation : anorexie, boulimie
- ▶ les troubles de la personnalité : paranoïaque, narcissique, etc.

Les maladies invalidantes :

Il s'agit de troubles de la santé invalidant pouvant atteindre les organes internes vitaux (cœur, poumons, reins...). Ce sont des maladies organiques comme : l'insuffisance respiratoire (mucoviscidose...), l'insuffisance cardiaque, rénale, immunitaire (sida...) ; les cancers ; certaines maladies rhumatoïdes ; des troubles musculo-squelettiques (douleurs articulaires...). Ces maladies peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives.

La stigmatisation et le secret médical

Au regard de la loi, nul ne peut contraindre quiconque à déclarer son handicap. Si l'étudiant ne le souhaite pas, aucune information ne sera transmise à ses enseignants par respect de confidentialité

Cause principale : la peur de la stigmatisation vis-à-vis des handicaps cognitifs ou psychiques

Pistes d'actions possibles :

- ▶ adopter un discours apaisé et dédramatisé sur le handicap
- ▶ s'adresser au service pour des actions d'information, des conseils sans mentionner le nom de l'étudiant·e concerné·e

Activité 2 : Adapter ses supports pédagogiques pour les étudiants dyslexiques

L'étudiant dyslexique et la vie universitaire

Étudiants
DYSLEXIQUES
dans mon angle



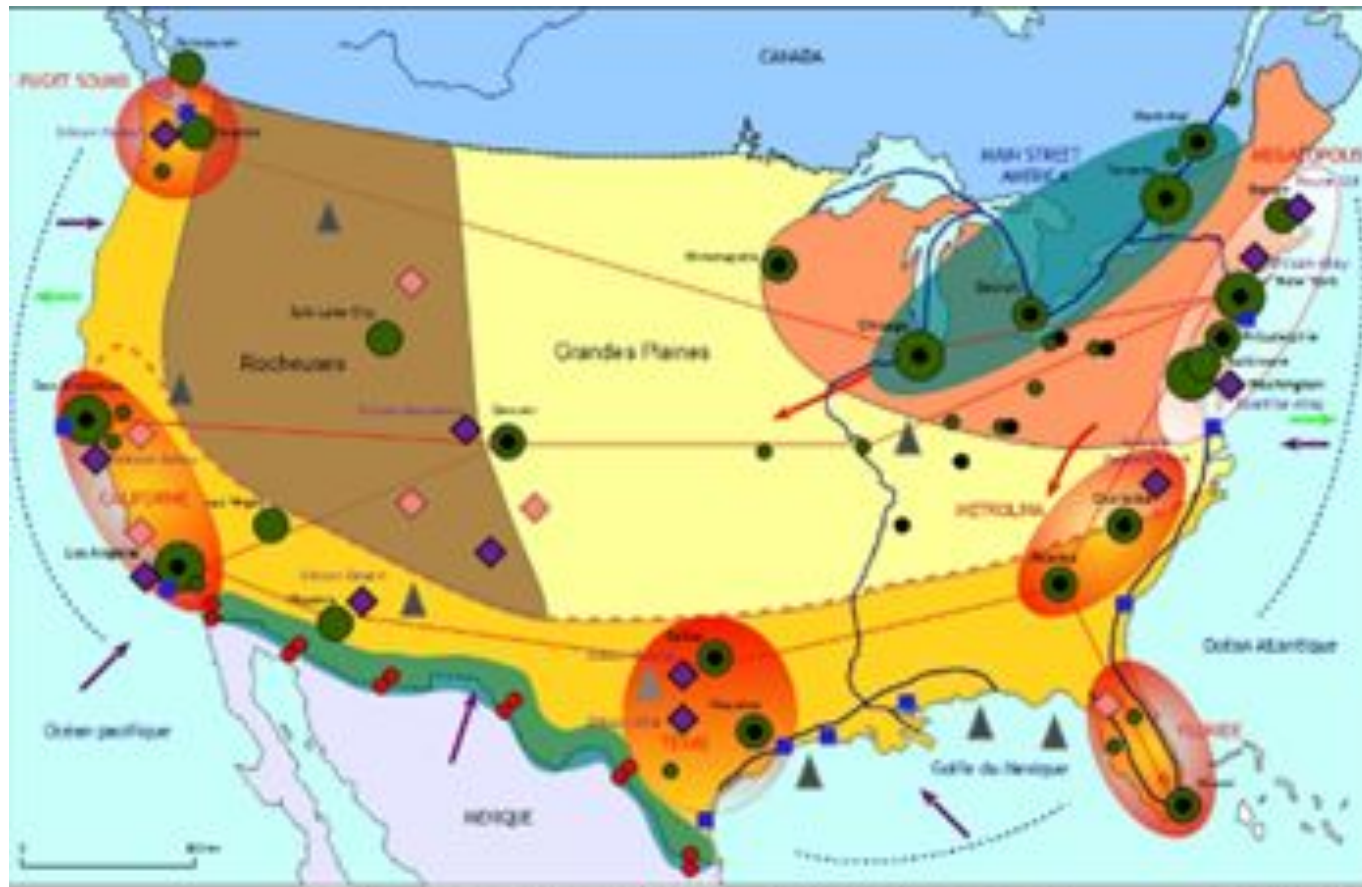
Læticia
Étudiante en L3 Psychologie
45 ans - Dépistée à 41 ans

Activité 2 : Adapter ses supports pédagogiques pour les étudiants dyslexiques

Vous avez un étudiant avec un trouble DYS, comment faire pour adapter vos documents pédagogiques ?

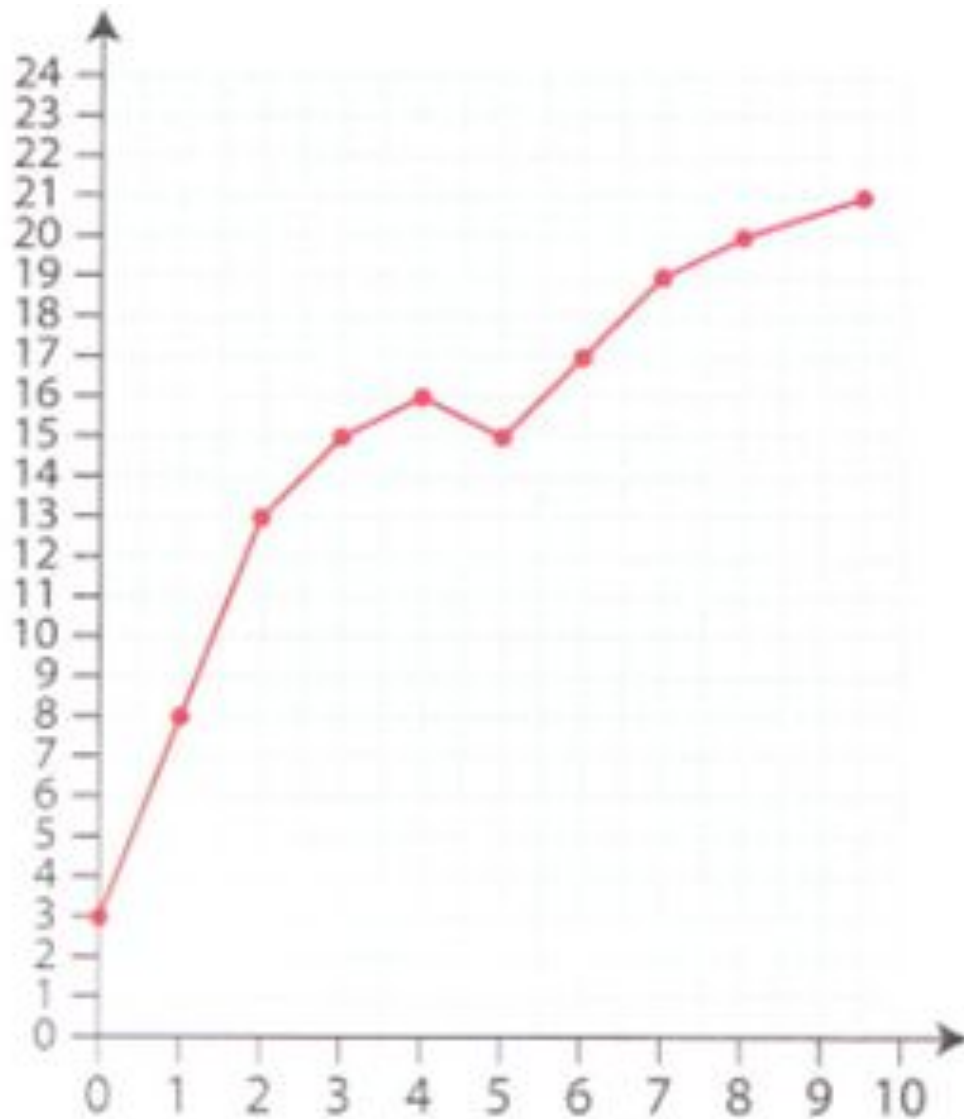
1. Individuellement, réfléchissez à des pistes d'amélioration pour la lecture de vos documents pédagogiques.
2. En groupe, partager vos idées.
3. Synthèse

Activité 2 : Exemples de supports non adaptés / adaptés



Les dynamiques territoriales des États-Unis, reflet d'une puissance mondiale.

Activité 2 : Exemples de supports non adaptés / adaptés



Pause réflexive - Retour sur l'activité 2

3 mn pour fixer mes apprentissages

Activité 3 - Étude de cas complexes

Les enveloppes

Vous êtes-vous déjà retrouvés dans des situations difficiles à gérer lorsque confronté à des étudiants en situation de handicap ? Si oui lesquelles ? Si non, pourriez-vous imaginer une telle situation ?

1. Individuellement, notez sur une feuille la situation en question, réelle ou non.
2. En groupe, décidez de la situation autour de laquelle vous souhaiteriez réfléchir. Notez-la sur l'enveloppe. Discutez de la situation proposée et réfléchissez ensemble à des solutions. Notez une solution par fiche bristol et glissez-les à l'intérieur de l'enveloppe. Échangez l'enveloppe avec le groupe d'à côté.
3. À nouveau, discutez de la nouvelle situation et proposez des solutions que vous notez sur les fiches bristol. Attention, ne regardez pas à l'intérieur de l'enveloppe les autres solutions proposées. Une fois que vous avez fini, redonnez l'enveloppe au groupe de départ.
4. Sortez toutes les solutions de l'enveloppe, triezy-les : éliminez-les doublons et organisez-les par ordre de préférence ou de faisabilité.
5. Synthèse en classe entière.

Pause réflexive - Retour sur l'activité 3

3 mn pour fixer mes apprentissages

Conclusions

Le rôle de l'enseignant face à des étudiants en situation de handicap :

- ▶ **responsabilité** sur le plan humain et pédagogique
- ▶ **vigilance** : faire part de sympathie invisible auprès de l'étudiant·e et les conseiller de manière adéquate (avec tact et discernement)
- ▶ **prévention** : signaler le pôle handicap de son établissement, guider les étudiants
- ▶ **adaptabilité** : adapter ses supports pédagogiques pour tous
- ▶ **engagement** : devenir enseignant référent handicap

Ne pas hésiter à contacter les responsables des cellules de handicap pour tout conseil !

Bibliographie

- ▶ Livret Cap vers l'enseignement supérieur de l'Université de Lyon, édition 2016.
- ▶ Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé à l'université (Ministère de l'Enseignement Supérieur et Conférence des présidents d'université), une référence pour les pôles handicap des universités, CPU 2012.
- ▶ [Circulaire 2011-220](#) relative aux aménagements d'examens dans l'enseignement supérieur.
- ▶ [Site handicap](#) du ministère de l'enseignement supérieur.
- ▶ [Site de la conférence des grandes écoles](#)
- ▶ Et, plus largement sur le handicap, le [site handicap.fr](#)
- ▶ La [chaine YouTube de Sciences Po](#)
- ▶ Ressources pour comprendre l'autisme: <https://aspie-friendly.fr/>

Questionnaire d'évaluation de l'atelier de formation

Merci de compléter le questionnaire suivant :

<https://bit.ly/2UE7fTq>

Merci de votre participation
et à bientôt !

sapiens@uspc.fr

SAPIENS

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
PÉDAGOGIQUE

USPC

Université Sorbonne
Paris Cité